

Question présentée par la députée :
Mme Mathilde Captyn

Date de dépôt : 11 octobre 2012

Question écrite urgente

Sicli, Maison Baron et route des Acacias 76 : un futur pôle artistique et culturel au PAV ?

Mesdames et
Messieurs les députés,

En juin 2012, l'Etat de Genève acquérait le bâtiment de l'Usine Sicli. Interviewés dans la Tribune de Genève du 22 janvier 2012¹, les représentants des deux départements concernés, le DCTI, aujourd'hui DU, et le DIP exposaient la volonté du Conseil d'Etat d'en faire un lieu dévolu à la culture.

Ainsi, Joëlle Comé, directrice du Service cantonal de la culture, en charge du dossier, expliquait: «La halle du Sicli devrait être dévolue à l'architecture et au design. Ce ne sera pas un lieu de spectacle. Une commission d'experts a déjà livré son rapport aux magistrats. Dans quelques mois, nous pourrions lancer un appel à projets. Il devrait aussi y avoir un lieu nocturne dans le sous-sol, à vocation culturelle, avec des prix abordables.»

Pierre-Alain Girard, secrétaire général adjoint au DCTI, aujourd'hui DU, qui collabore avec Joëlle Comé: «Au cœur du PAV, le Sicli doit devenir un pôle culturel convivial, attractif, pluridisciplinaire et accessible à tous, dans l'esprit des Etats généraux de la nuit. Le Sicli, de par son architecture, a une très forte valeur patrimoniale que nous voulons mettre en valeur.»

¹ TdG, 22 janvier 2012 : <http://www.tdg.ch/geneve/actu-genevoise/culturel-festif-sicli-promet-nuits-enflammees/story/10673590>

Suite à ces déclarations, il fut surprenant d'apprendre, par la Tribune de Genève du 18 septembre 2012², que l'Etat avait décidé de confier la gestion de l'Usine Sicli à la société Arfluvial SA, qui gère également le Bâtiment des Forces Motrices dont l'Etat est propriétaire.

Dans la suite de ces événements, nous avons appris que l'Etat a inauguré des ateliers d'artistes et un espace d'exposition il y a moins d'un mois au 76 route des Acacias, qui a été attribué à l'association Piano Nobile et un projet de résidence et d'hébergement pour artistes étrangers, intitulé *Embassy of Foreign Artists*, qui a été attribuée à l'association Laps.

Dès lors de nombreuses questions se posent, notamment :

Pourquoi n'y a-t-il pas eu d'appels à projets publics pour le 76, route des Acacias ainsi que pour la Maison Baron ?

Sur quels critères a-t-on fondé le choix de l'Association Piano Nobile pour l'attribution des locaux du 76, route des Acacias ?

Sur quels critères a-t-on fondé le choix de l'association Laps pour l'attribution de la Maison Baron ?

Dans la mesure où ces espaces sont proches des uns des autres, sans compter la proximité de l'usine Sicli, y'a-t-il eu à l'origine une volonté politique de créer un pôle artistique et culturel dans ce quartier ?

Si oui, de quel ordre ?

Je remercie d'avance le Conseil d'Etat pour ses réponses.

² TdG, 18 septembre 2012 : <http://www.tdg.ch/geneve/actu-genevoise/animation-lusine-sicli-confiee-societe-privee/story/30549384>